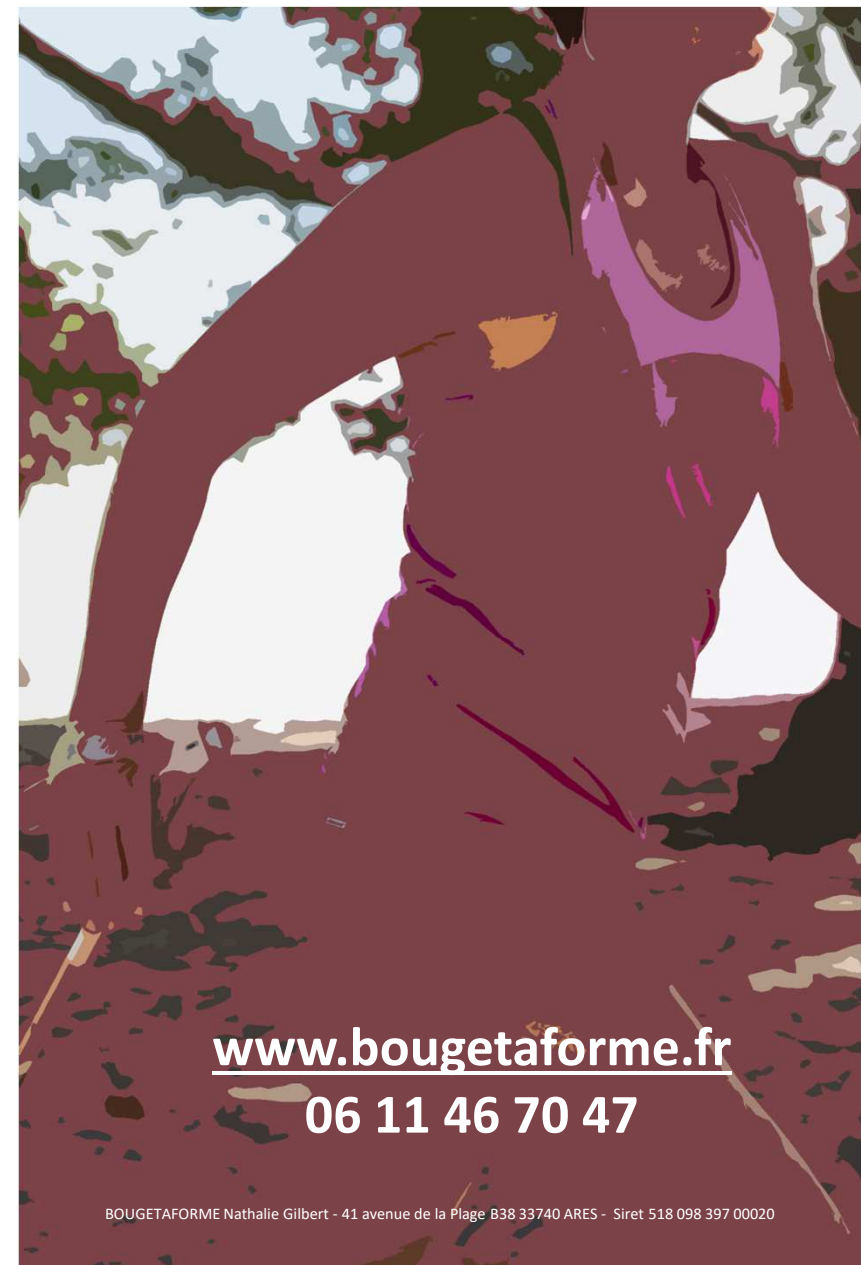




Règlement Intérieur BTF Marche nordique

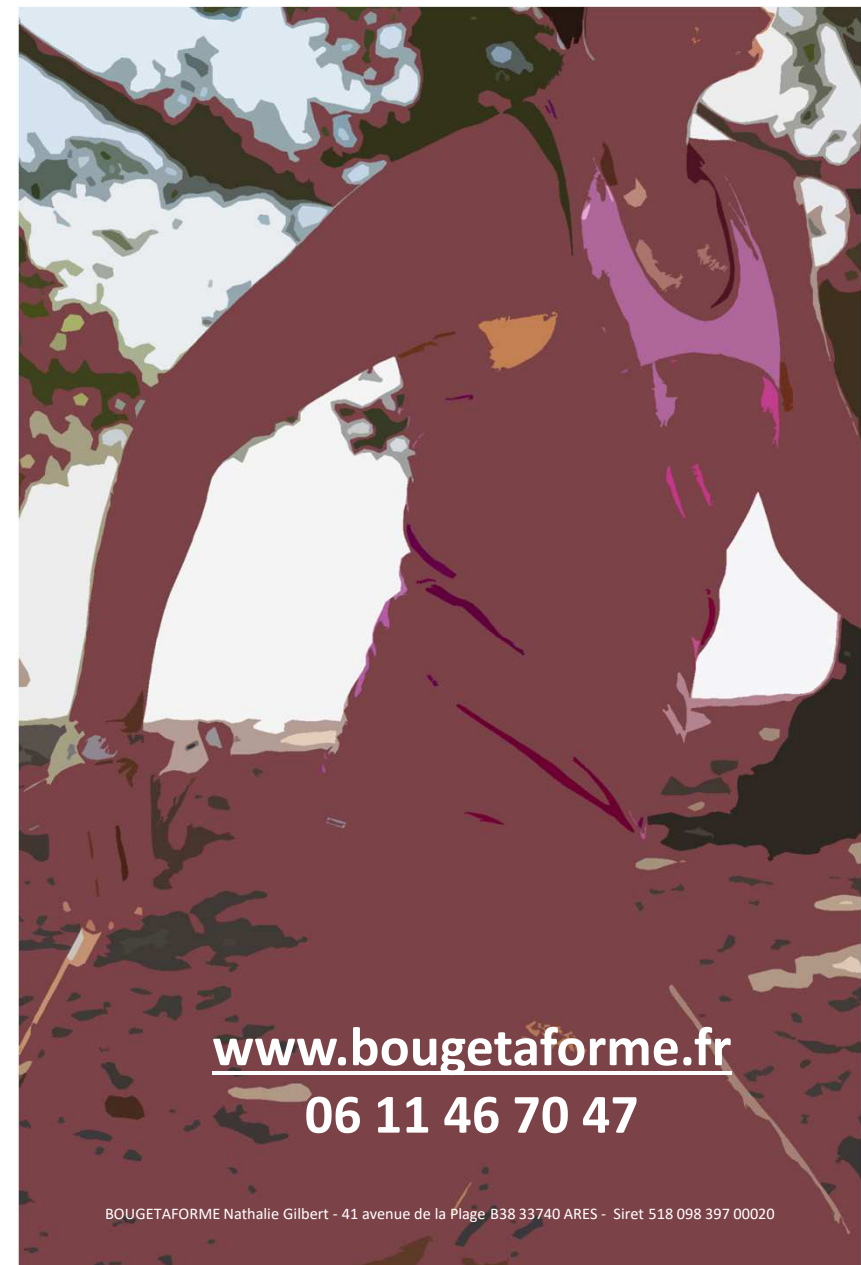
- **ART 1. MARCHE NORDIQUE** : Seule l'activité MARCHE NORDIQUE est pratiquée dans le club BOUGETAFORME.
- **ART 2. MATERIEL** : La marche nordique se pratique avec des bâtons spéciaux 1 brin conçus en carbone minimum 50% et fibre de verre. Les bâtons de randonnée à tiges rétractables sont formellement interdits ainsi que les bâtons de ski. BOUGETAFORME prête ses bâtons à titre gratuit et devront être rendus en bon état sous peine de verser la somme de 50€ en cas de perte, vol ou casse.
- **ART 3. SEANCE D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE** est obligatoire avant d'accéder aux sorties proposées. Une séance d'initiation n'est pas considérée comme une séance d'essai. Elle est payante et non gratuite (voir tarifs)
- **ART 4. NIVEAU ET DUREE DES SESSIONS MARCHE NORDIQUE** : Débutant, Facile, Moyen et Confirmé.
 1. Débutant : séance 1h30 apprentissage des techniques de la marche nordique
 2. Facile : Séance 1h30 entraînement/perfectionnement ludique et facile – allure normale et variable
 3. Moyen : Séance 2h00 circuit pédestre environ 10km – allure moyenne environ 5 à 6km/h – Pas de difficulté de terrain en particulier
 4. Confirmé : Séance 3h00 circuit pédestre environ 15km – allure moyenne environ 6 à 8km/h – être en bonne condition physique
- **ART 5. REPORT/ANNULATION DES SORTIES MN** : Les sorties MARCHE NORDIQUE pourront être annulées ou reportées pour les raisons suivantes :
 - Faute de participants (minimum 5 personnes),
 - Mauvaises Conditions météorologiques,
 - Maladie, absence ou indisponibilité du Coach enseignant.
- **ART 6. ADHESION/PASS/CARTE DE SEANCES** en cours de validité vous donne l'accès aux sorties proposées du calendrier mensuel. Votre PASS ou CARTE DE SEANCES est nominatif, il/elle ne pourra être prêté, donné ou revendu à une tierce personne même à titre exclusif. Aucun remboursement ne sera accordé pour quelque raison que ce soit, **sauf en cas de maladie** de + de 3 mois, l'échéance de votre PASS ou CARTE DE SEANCE pourra être prolongée d'1 mois.
- **ART 7. CALENDRIER MENSUEL DES SORTIES MN** : Le calendrier mensuel n'est pas contractuel. Il peut être modifié à tout moment tant au niveau des sorties, des horaires et des jours.



www.bougetaforme.fr

06 11 46 70 47

- **ART 8. TARIFS** : Les tarifs « formule libre » MARCHE NORDIQUE sont calculés en fonction de la durée de la séance :
 1. 1h30 : 8€
 2. 2h00 : 10€
 3. 3h00 : 12€
 4. INITIATION/APPRENTISSAGE : 10€
- **ART 9. INSCRIPTION/ACCES AUX SORTIES** : Votre inscription est obligatoire pour participer aux sorties MN. Toute séance annulée à moins de 24h est une séance due.
- **ART 10. NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Toutes sorties MN est effective à partir de 5 personnes minimum. Si ce quota n'est pas atteint, la sortie est annulée ou reportée. Quota maximum : 20 participants.
- **ART 11. MOYEN DE PAIEMENT** : Par carte bancaire, chèque (libellé au nom de Nathalie GILBERT) ou espèces. « La maison ne fait pas crédit. »
- **ART 12. DECHARGE DE RESPONSABILITES /CERTIFICAT MEDICAL** : BOUGETAFORME ne demande pas de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche nordique au sein de son club. Le pratiquant se déclare donc en bonne condition physique pour pratiquer cette activité. BOUGETAFORME décline toute responsabilité médicale en cas d'éventuels facteurs de risques d'un adhérent. DECHARGE DE RESPONSABILITE POUR L'ACTIVITE de marche nordique de BOUGETAFORME. En acceptant le Règlement Intérieur du club BOUGETAFORME, l'adhérent le dégage de toute responsabilité en cas d'accident et de ses conséquences pouvant survenir dans le cadre de ces activités. L'adhérent s'engage aussi à être assuré à titre personnel en Responsabilité Civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à sa participation, ou à celle de sa famille. La présente décharge restera valable tant qu'il sera membre du club BOUGETAFORME. La participation à l'activité de la marche nordique sera refusée si l'adhérent n'a pas signé ce document en pleine conscience. Il est seul responsable de son engagement et accepte donc d'en assumer entièrement les conséquences.
- **ART 13. ENCADREMENT/RESPONSABILITES BOUGETAFORME** : Seul le « coach enseignant » est habilité à encadrer et diriger le groupe pendant les sorties MARCHE NORDIQUE et autres évènements organisés par le CLUB BOUGETAFORME. Lui seul prend les décisions en cas d'incident et accident survenus au cours des sorties marche nordique et autres évènements organisés par BOUGETAFORME. BOUGETAFORME décline toutes responsabilités en cas de perte, de casse ou de vol pendant les sessions marche nordique.
- **ART 14. REGLEMENT INTERIEUR/DEONTOLOGIE/ETHIQUE/VALEURS MORALES DU CLUB BOUGETAFORME** : Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur et les valeurs morales se verra contrainte de quitter définitivement le club BOUGETAFORME. BOUGETAFORME se réserve le droit d'exclure toute personne nuisible à l'intégrité du club. Aucun remboursement de quel que nature que ce soit ne sera accepté.



www.bougetaforme.fr

06 11 46 70 47